

# COMMUNE DE DONNELOYE

## Election complémentaire à la Municipalité du 04 février 2024 (1er tour)

### Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste n° 1 comprenant le nom d'un(e) candidat(e), a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme à la loi du 5 octobre 2021 sur l'exercice des droits politiques (LEDP) et à son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

### PROCLAME

**Madame Isabelle Diserens**, né(e) le 18.10.1968, originaire de Savigny, domicilié à 1407 Donneloye, **élue tacitement Conseillère municipale** pour la fin de la législature 2021-2026.

Par application de l'art. 41 al. 2 LEDP, cette élection tacite entraîne la caducité de l'arrêté de convocation du 4 février 2024.

Le Président du bureau :



Pour le Bureau électoral



La Secrétaire :



Donneloye, le 9 janvier 2024